

Nouméa le 15 mai 2023

**Le Secrétaire Général Adjoint
Du SFAOM**

À

**Monsieur le Maire
De la commune de Ponérihouen**

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Maire,

J'ai le regret de vous informer du dépôt du présent préavis de grève au sein de votre commune, pour la journée du 22 mai 2023 de 6h à 16h30 pour l'ensemble du personnel communal.

En effet, malgré nos tentatives d'établir un dialogue social avec votre administration, il s'avère que nous devons préalablement menacer d'un préavis pour obtenir une réponse de vos services. De surcroît, il était convenu que vous chiffriez les diverses demandes et de mettre en place un calendrier de travail afin de vérifier, ensemble, le chiffrage fourni pour trouver ensemble des pistes de consensus.

J'ai le regret de constater que votre administration en a décidé autrement en pratiquant la rétention d'information et le refus d'un réel dialogue social.

Vous comprendrez que les refus catégoriques et sans discussions à des revendications pécuniaires, qui, pour certaines pourraient sensiblement être inscrites au budget supplémentaire au détriment d'autres dépenses de fonctionnement (logement et autres), puissent porter atteinte au dialogue social et faire exploser une tension sociale palpable.

Dans un souci de transparence et de dialogue, je vous demande une réunion de travail, dans les meilleurs délais, avec vos éléments chiffrés ainsi que le rapport détaillé et la maquette budgétaire de votre BP pour l'analyser ensemble et identifier ensemble la potentialité d'une nouvelle inscription budgétaire de certaines de nos revendications.



En espérant un retour avant le 22 mai 2023, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Secrétaire Général Adjoint
Du SFAOM**



F. HNAISSILIN

Copie :

- ***Le Conseil Municipal de la commune de Ponérihouen***
- ***L'AMNC***
- ***La Direction du Travail et de l'Emploi de la NC***
- ***Toute presse***

